

Paris, le 22 juin 2023

**COMMUNIQUE DE PRESSE**  
**4 mesures prises par Stanislas GUERINI lors du**  
**Conseil commun de la fonction publique du jeudi 22 juin**

Le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Stanislas GUERINI, a présidé le Conseil commun de la fonction publique (CCFP), ce jeudi 22 juin, rassemblant les représentants des employeurs et des agents des trois versants de la fonction publique pour les concerter sur quatre mesures essentielles :

1. Stanislas GUERINI a présenté un **décret permettant aux sapeurs-pompiers volontaires de bénéficier de la possibilité de recevoir des dons de jours de repos**. L'objectif est de valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers. Le ministre s'est engagé à développer massivement le dispositif du don de jours dans la fonction publique, dans le cadre du plan maladies chroniques qu'il a lancé le 1er juin à l'hôpital Cochin.
2. Il porte également un **décret contenant des dispositions sur le congé de présence parentale et le congé proche aidant**, avec deux mesures :
  - assouplir les conditions d'utilisation des jours indemnisés au titre du congé de présence parentale, pour les agents publics parent d'un enfant atteint d'une pathologie grave ;
  - assouplir les conditions d'utilisation du congé proche aidant, en permettant à un agent de poser une demi-journée, au lieu d'une journée entière, pour accompagner un proche atteint d'une maladie chronique à un rendez-vous médical.

[Retrouvez l'espace d'informations dédié aux agents publics sur le site de la Ligue contre le cancer.](#)

3. Dans le cadre du Conseil National du Handicap, le président de la République, Emmanuel Macron, a pris l'engagement de **rendre plus simple et plus fluide le parcours de titularisation des apprentis en situation de handicap dans la fonction publique** : le ministre a présenté un projet de décret en ce sens. Son ambition est de porter à 6% le taux d'apprentis en situation de handicap dans la fonction publique d'ici la fin du quinquennat.
4. Enfin, le ministre a pris un décret portant sur la **communication auprès des agents pour mieux les informer sur les règles essentielles à l'exercice de leurs fonctions**.

**CONTACT PRESSE**

Service presse de Stanislas GUERINI,  
ministre de la Transformation et de la Fonction publiques

Tel : 01 53 18 42 68 / 42 76

Mél : [presse.mtftp@transformation.gouv.fr](mailto:presse.mtftp@transformation.gouv.fr)

[Pour suivre l'actualité de Stanislas GUERINI, veuillez cliquer ici.](#)